

**Compte rendu de la réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale 556**  
**« Homme, Sociétés, Risques, Territoire » (HRST)**  
**du lundi 12 novembre 2012**

**Etaient présents** : Daniel DELAHAYE (Directeur), Régine SCELLES (Directrice-Adjointe), Benjamin STECK (Directeur-Adjoint), Dominique BEYNIER, Patrice CARO, Christophe DURAND, Olivier MAQUAIRE, K. ROVIRA, Michèle MOLINA, Olivier SIROST, Clément POUTOT, Nicolas RICHTER, Elisabeth LALOU, Evelyne DELABROISE

**Procurations** : Patrice COHEN, Thierry PIOT, Hubert VINCENT, Laura ADAM, Marie-Anne ECOTIERE, Lény GRASSOT

**Point 1 – Informations générales**

**Rappel de la constitution de la commission qui forme le jury d'attribution des contrats doctoraux jusqu'au 31 août 2013.**

Les directeurs (ou leurs représentants désignés) des huit laboratoires d'accueil suivants siègeront à la commission :

- . CERReV (UCBN),
- . PSYNCA (Rouen),
- . CIRTAI (Le Havre),
- . CETAPS (Rouen)
- . CERSE (UCBN),
- . DYSOLA (Rouen),
- . ESO (UCBN),
- . PALM (UCBN)

Le directeur de l'ED et les deux directeurs-adjoints constituent également cette commission.

Le **calendrier** des candidatures aux contrats doctoraux financés à 100% par le CRBN sera avancé par rapport à celui de l'an dernier. Il faut prévoir un retour des dossiers au CRBN pour février.

**Missions d'enseignements et co-directions de thèse :**

Régine Scelles est désignée à l'unanimité par le conseil pour statuer sur les missions d'enseignement et les co-directions de thèse des doctorants de l'ED HSRT de l'Université de Rouen

**Point 2 – Bilan de la campagne d'attribution des contrats doctoraux 2012**

**L'ED 556 HSRT totalise 16 contrats doctoraux pour la rentrée 2012 :**

- . à l'UCBN : 4 contrats établissement ; 2 contrats financés à 100% par le CRBN ; 2 contrats financés à 50% par le CRBN ; 1 contrat INSERM
- . à l'Université de Rouen : 3 contrats établissement ; 4 contrats Région Haute-Normandie

**L'ED 558 HMPL totalise 15 contrats doctoraux pour la rentrée 2012 :**

- . à l'UCBN : 4 contrats établissement ; 2 contrats financés à 100% par le CRBN ; 1 contrat ENS
- . à l'Université de Rouen : 4 contrats établissement ; 2 contrats Région Haute-Normandie
- . à l'Université du Havre : 2 contrats ENS

### **Point 3 – L’offre de formation doctorale**

Des **formations mutualisées** existent sur chacun des sites (Caen, Le Havre, Rouen).

L’UCBN a mis en place une formation spécifique destinée aux doctorants contractuels ayant une mission d’enseignement.

Les **Doctoriales** se tiendront du 18 au 22 mars 2013 à St Valery-en-Caux.

### **Point 4 – Règles de fonctionnement de l’école doctorale**

#### **Etat d’avancement de la thèse**

Le conseil vote sur la proposition de généraliser aux trois sites le principe de la présentation d’un état d’avancement de la thèse pour chaque demande de dérogation (ce qui se fait déjà à Caen) : rapport présentant les points suivants :

- . Problématique
- . Avancement de la thèse
- . Valorisation
- . Echancier pour la fin de la thèse

Résultat du vote : unanimité moins 3 abstentions.

#### **Le « Livret du Doctorant »**

Le conseil vote le principe de mettre en place « **le CV du doctorant** » pour l’ensemble des doctorants de l’ED.

Résultat du vote : unanimité moins 2 abstentions.

#### **Suivi des doctorants**

Le conseil vote sur le principe de la mise en place d’une **présentation à mi-parcours de la thèse** proposée à tous mais obligatoire pour les titulaires de contrats doctoraux, en présence du Directeur de thèse, du directeur de laboratoire.

Résultat du vote : unanimité

#### **Elections des représentants des étudiants au conseil de l’ED**

Le conseil propose la possibilité :

- . de constituer des listes (panachage autorisé) ;
- . de voter par courrier papier (deux enveloppes) ;
- . de voter par procuration (une procuration par personne maximum)

Résultat du vote : unanimité

### **Point 5 – Budget**

**Aides financières** accordées par l’ED HSRT à ce jour (les montants pourront être ajustés en 2013 en fonction du budget et du nombre de soutenances) :

- . aide forfaitaire maximum de 250 euros au doctorant lors de la soutenance pour les frais de fabrication de thèse, sur présentation de factures acquittées
- . aide forfaitaire de 400 euros au laboratoire ou UFR prenant en charge les frais de déplacement des membres du jury de thèse (facture interne)
- . aide à la mobilité des doctorants liée à la thèse (communication dans un colloque) de 500 euros maximum. Cette participation en peut dépasser un tiers du budget total et est subordonnée à une participation au moins égale du laboratoire d’accueil.

**Point 6 – Renouvellement du directeur de l'ED**

Christophe DURAND, Directeur de l'équipe du CesamS, propose sa candidature.

Le conseil procède au vote

Résultat du vote : 14 oui ; 2 non, 2 blancs

**Point 7 – Questions diverses**

La réunion de rentrée des doctorants de l'Université du Havre se déroulera le 13 décembre 2012